



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca
Site Web : lac-du-cerf.info

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

APPEL D'OFFRES FOURNITURE ET MISE EN RÉSERVE DE CONCASSÉ

La Municipalité de LAC-DU-CERF demande des soumissions publiques pour la fourniture et la mise en réserve de 17 000 tonnes métriques de concassé MG 20b.

Tous les détails pouvant servir au soumissionnaire sont contenus dans le cahier des charges et devis généraux que les soumissionnaires pourront obtenir à partir du 9 juin 2009 au bureau municipal situé à l'Hôtel de Ville, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0.

Les soumissions devront être déposées au bureau municipal, 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf, **au plus tard le 30 juin 2009, à 15 h 00**, dans une enveloppe cachetée, réservée à cet usage, portant la mention suivante :

Municipalité de Lac-du-Cerf
« Soumission pour la fourniture et la mise en réserve de concassé »
19, chemin de l'Église
Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

Toute soumission doit être accompagnée d'un dépôt ayant pour but de garantir la signature par l'adjudicataire d'un engagement en vertu duquel il accepte de fournir les matériaux prévus conformément aux conditions stipulées dans les documents faisant partie de la demande de soumission à défaut de quoi la soumission sera rejetée. Ce dépôt est constitué d'un **chèque visé** par une banque à charte du Canada ou une Caisse Populaire payable à la Municipalité de LAC-DU-CERF et représentant un montant équivalent à 10% du montant total de sa soumission, incluant les taxes et ce, à titre de caution de soumission.

Les dépôts de garantie seront retournés à tous les soumissionnaires sauf l'adjudicataire, dès que le Conseil aura accepté une des soumissions ou les aura rejetées. La Municipalité de LAC-DU-CERF gardera le chèque de dépôt de l'adjudicataire à titre de garantie d'exécution du contrat.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le 30 juin 2009, à compter de 15 h 05, au bureau municipal situé au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Pour toute information additionnelle, nous vous prions de communiquer avec Monsieur Maurice Marier, inspecteur municipal au : (819) 597-2424 – téléphone
(819) 660-4777 - cellulaire

La municipalité de LAC-DU-CERF ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à payer aucun dédommagement dans un tel cas.

Donné à Lac-du-Cerf, ce neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille neuf (9 juin 2009).

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
secrétaire-trésorière et directrice générale